

Pratiques professionnelles du journalisme et représentations des victimes,

Introduction

L'intérêt que portent les médias français aux victimes ne date pas d'aujourd'hui. L'affaire TROPPEMANN traduisait déjà l'intérêt du *Petit journal* pour les récits victimaires¹. Cependant, l'abondance des récits victimaires, dans les médias contemporains, semble sans précédent. On n'a jamais autant parlé de victimes que pendant ces trois dernières décennies, ce qui n'est pas sans donner matière à réflexion. Nul doute que la médiatisation de plusieurs récits victimaires a permis d'exposer l'état désastreux des tunnels routiers en France, suite à la catastrophe du tunnel du Mont Blanc, qui a engendré 39 victimes mortes en mars 1999. Cette médiatisation a également mis au jour le non-respect des règles de sécurité et la carence des systèmes de contrôle en Corse, lors de l'effondrement de la tribune du stade de Furiani, en mai 1992, causant 18 morts et 2 000 blessés. Cependant, cette forte médiatisation a également suscité de nombreuses critiques². Les médias répètent pendant un certain temps un bon nombre de faits divers qu'ils oublient tout aussi vite. Demain, les victimes d'aujourd'hui seront noyées dans l'indifférence. Denis SALAS parle d'une « surmédiatisation » des victimes qui nourrit un débat doctrinal pour des raisons politico-idéologiques. Il dénonce ce qu'il appelle les « excès » et les « effets pervers » de la très forte médiatisation des victimes dont la société est le premier fabricant³. La médiatisation outrancière des victimes risque de faire oublier d'autres problèmes de la société. La victimisation semble mettre la crédibilité de l'information à l'épreuve des victimes.

Les représentations des victimes dans les médias ont été analysées dans le cadre des recherches plus générales sur les réactions sociales au crime, mais plus rarement dans les mécanismes intrinsèques de la relation médias-victimes. Soucieux de faire évoluer la réflexion sur ce thème et conscient des interrogations que nourrit l'approche médiatique, nous cherchons à approfondir cette brèche par le biais des sciences de l'information et de la communication en essayant d'analyser les représentations des victimes dans les discours médiatiques.

Questions et postulat de départ

1 Pour une lecture plus détaillée sur l'affaire TROPPEMANN, voir : ISAAC Olivier. « Succès oblige. Exaltation et instrumentalisation du populaire dans *Le Petit Journal* à l'occasion de l'affaire TROPPEMANN (1869) », in *Hermès. Peuple, populaire, populisme*, n° 42, Broché, novembre 2005.

2 La mort d'un collégien de 12 ans à Meaux, trois mois avant les élections présidentielles de 2007, pour donner ici un exemple, a fait l'objet de gros titres portant sur « la violence ordinaire d'un collège ». Dans la presse, on parle de Carl, un enfant tué par ses « agresseurs », une fille et un garçon de 11 ans, comme lui, scolarisés en 6e. On décrit un collège dans une zone urbaine sensible (ZUS) et la fréquence d'une violence scolaire devenue insupportable au monde enseignant¹³. Le corps du garçon ne portait, pourtant, ni trace ni hématome. Les enfants n'avaient aucune arme, pas de pierre ou bâton, ni de chaussures renforcées. En réalité, le petit Carl est décédé d'un arrêt cardiaque à la sortie de la piscine. Il souffrait d'une malformation du coeur non détectée. « Le drame de Meaux »¹⁴ n'était qu'un tragique accident. Une grande partie de la presse d'informations a fait du collégien la victime emblématique d'une violence scolaire qui survient en pleine campagne électorale.

3 CARIO Robert, SALAS Denis (Dir.). *Œuvre de justice et victimes*. Paris, Éd.. L'Harmattan, vol. 1, Coll. Sciences criminelles, 2001, p. 25-58.

Depuis le XIX^e siècle, et avec l'apparition des «faits divers» dans la presse dite «populaire», les victimes ont fait leur émergence sur la scène médiatique. Ce qui pose problème, à notre sens, aujourd'hui, c'est l'amplification de l'attention médiatique portée aux victimes. Depuis quelques années, nous nous retrouvons submergés par des récits victimaires qui envahissent les discours médiatiques. À se demander si la très forte attention médiatique portée aux victimes ne se focalise pas sur les effets visibles des récits de souffrance en adoptant des modèles de représentations tantôt messianiques tantôt diaboliques. Les représentations médiatiques ne misent-elles pas sur le spectaculaire en rendant d'autres problèmes de la société, tout simplement, invisibles ? Les questions de départ étaient donc les suivantes: pourquoi les médias s'intéressent-ils autant aux victimes? Pourquoi les récits de vie victimaires s'étalent-ils sur les Unes des journaux et défilent-ils sur les écrans de télévision quotidiennement? Quelles réalités recouvre ce traitement? Quels problèmes soulève-t-il ? Pourquoi assiste-t-on, ces dernières années, à un certain nombre de ce qu'on nomme les «dérapages médiatiques»?

Notre travail est en grande partie motivé par l'envie d'apporter des tentatives de réponses à ces questions.

Le choix du cas étudié

Il s'agit de l'affaire de Toulouse autrement appelée, dans la presse, l'affaire ALÈGRE ou l'affaire BAUDIS-ALÈGRE. D'une affaire criminelle qui voit un tueur en série assassiner et violer des femmes appartenant majoritairement au milieu de la prostitution, l'affaire de Toulouse s'est transformée dans la presse quotidienne en feuilleton populaire qui dévoile tous les jours ses nouvelles «victimes» et son lot de sang, de sexe, d'argent et de pouvoir. Cette affaire repose sur des accusations portées par d'anciennes prostituées, contre Dominique BAUDIS (l'ex-maire de Toulouse), des magistrats (Marc BOURRAGUE, Jean-Jacques IGNACIO et Jean VOLFF) et des policiers (dont l'identité n'a pas été précisée dans la presse). La presse évoque le scandale des «orgies sadomasochistes» et des complots. Des «victimes» pour lesquelles une partie de la presse compatit, finissent derrière les barreaux pour «faux témoignages». Durant des mois, des journalistes se font l'écho de témoignages «concordants», «précis» et «probants» qui s'avèrent, quelque temps plus tard, infondés. L'histoire se termine sur fond de calomnie. La presse aurait créé ses «victimes» et ses «bourreaux» avant même que la justice ne se prononce.

L'affaire de Toulouse revêt, à notre sens, un caractère paroxystique, moins apparent dans d'autres cas semblables. Elle n'est, cependant, pas un cas isolé. Plusieurs cas similaires ont été détectés ces dernières années pour ne citer, ici, que l'exemple de l'affaire d'OUTREAU⁴ et de l'affaire de la

4 L'affaire d'OUTREAU dans le Nord-Pas-de-Calais illustre un « aveuglement » pour des « enfants-victimes ». À voir sur ce sujet : AUBENAS Florence. *La méprise. L'affaire d'Outreau*, Paris, Éditions De Noyelles, 2005, 256 p.

fausse agression du RER D⁵. Ainsi, nous permet-elle de poser concrètement le problème de la complexité des rapports médias-victimes. En portant à l'étude les rhétoriques du discours médiatique sur ce cas précis, nous souhaitons, sans prétendre à aucune exhaustivité, mettre en exergue les limites de l'attention outrancière portée aux victimes et soulever ses dangers sur l'exercice journalistique. En ce sens, L'affaire de Toulouse constitue, selon la définition de Michel CROZIER⁶, un « *cas clinique* » qu'il sera question d'étudier plus en détail.

Démarches et références

La thèse se compose de deux grandes parties.

Dans la première partie, nous abordons l'évolution des pratiques journalistiques puis nous interrogeons le rôle des médias en général et de la presse écrite en particulier dans la formation des représentations. On s'aperçoit que les réalités du terrain et les logiques auxquelles sont soumis les journalistes déterminent la nature des représentations. Celles-ci se basent sur un mode d'assignation symbolique. Malgré l'évolution considérable des médias (statut, cadres législatifs, pratiques, etc.) d'anciennes contraintes persistent et de nouvelles difficultés apparaissent. L'attention médiatique outrancière portée aux victimes est au cœur de cette recherche. Elle est emblématique du regard que porte la société française sur les victimes. Ainsi, aborder la forte attention médiatique accordée aux victimes a suscité le questionnement sur la place qu'occupent celles-ci dans la société française et les différentes formes de leur apparition médiatique. Un retour sur les différentes études menées sur les victimes, d'ordre historique, juridique, religieux, social, politique et médical, nous a paru essentiel. On retient que les victimes étaient longtemps noyées dans l'oubli et l'indifférence, considérées comme des « perdants de l'histoire » et manquaient d'espace d'expression. Ce n'est qu'à partir des années 80, suite aux événements humanitaires et politiques et aux récits de souffrance rapportés par les escapés d'Auschwitz que les victimes ont fait une apparition considérable sur la scène publique.

Cette recherche, qui se veut interdisciplinaire, prend l'option d'aborder diverses théories de l'information et de la communication. Je m'intéresse aux questions de la production des discours médiatiques. J'évoque la « construction de la réalité » par les médias, « la culture des médias » et les médias comme « agents de production et de distribution de connaissances »⁷. Je me suis appuyée sur les travaux de BERGER et LUCKMANN, de Serge MOSCOVICI sur les représentations sociales de la

5 L'affaire de la fausse agression, le 9 juillet 2004 : une jeune femme a déclaré à la police avoir été victime d'une agression à caractère antisémite. Une vague d'indignation a aussitôt déferlé dans le milieu politique, associatif et médiatique. Trois jours plus tard, la femme reconnaissait avoir tout inventé.

6 CROZIER Michel. *Le phénomène bureaucratique, essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris, Éd.. Seuil, 1993, 283 p.

7 WOLF Mauro. « Recherche en communication et analyse textuelle », in *Hermès. À la recherche du public. Réception, télévision, médias*. N° 11-12, CNRS Éditions, 1993, p. 213-226.

réalité, de Patrick CHARAUDEAU sur le discours et le langage et ceux de Stuart HALL sur l'interprétation des significations. J'ai également bénéficié de l'apport des travaux de Roland BARTHES sur la structure du fait divers, ceux de d'Edgard MORIN sur les imaginaires sociaux et les phénomènes de communication et plus récemment les travaux de Dominique MEHL sur les témoignages de l'intimité et de Guillaume ERNER sur la société des victimes. J'ai fait appel à la théorie expiatoire de René GIRARD, sa logique du bouc émissaire et l'imaginaire de la conspiration. Cette liste des références n'étant évidemment pas exhaustive.

Dans la deuxième partie, j'ai mis à l'étude l'affaire de Toulouse, un fait divers, qui a suscité une forte médiatisation à l'échelle régionale et nationale. L'étude de cas, a été effectuée à partir d'un corpus large de 762 articles de la presse écrite quotidienne: *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Sud Ouest* et *La Dépêche du Midi*. Dans un premier temps, je me suis livrée à une analyse de discours afin de dégager des thématiques récurrentes qui représentent des classes de discours propres à chaque quotidien. En faisant appel au logiciel de données textuelles ALCESTE, j'ai cherché à extraire, à travers les «contextes lexicaux», des dimensions de représentations qui traduisent les différentes façons de traiter l'événement par les cinq quotidiens. Thématiquement, l'analyse statistique a révélé une forte similitude dans les sujets abordés par l'ensemble des quotidiens analysés permettant de déceler des «classes de discours» proches et comparables dans l'ensemble du corpus. Ensuite, j'ai tenté d'analyser la construction des représentations comme organisatrices de significations. Considérant que les représentations médiatiques constituent un mode de connaissance, qui contribue à donner un sens et des signes aux choses qui nous entourent, j'ai travaillé au niveau de l'imaginaire véhiculé par les quotidiens traités. Afin de préciser la nature de ces représentations, j'ai extrait les matrices sociales, juridiques et morales susceptibles de trouver dans la presse écrite un vecteur d'expression. Dans le dernier chapitre de cette deuxième partie, j'ai poussé l'investigation au-delà de l'affaire de Toulouse. Celle-ci est certes représentative d'une attention exaltée envers les victimes. Néanmoins, elle ne constitue pas un cas isolé. Il s'agit de questionner la crédibilité de l'information qui se trouve affectée par le nombre considérable de récits victimaires, par le traitement conformiste à sens unique de la souffrance, par la montée de la victimisation et par l'exploitation médiatique des victimes. Celle-ci mène droit vers une instrumentalisation du «statut de la victime», davantage fragilisé par des considérations marchandes et/ou politiques.

Principaux résultats

La conjugaison entre la théorie et la pratique ainsi que le croisement des deux analyses quantitative et qualitative m'ont permis de dégager un certain nombre de résultats:

- les dérapages médiatiques auxquels nous assistons ces dernières années traduisent une attention «exaltée» voire «mal évaluée» envers certain type de victimes. C'est ce qu'on nomme désormais la victimisation médiatique qui n'est d'autre que l'attribution systématique

ci ce n'est arbitraire du statut de la victime et le quotationnement de sa parole. Elle engendre un conformisme compassionnel qui marque les discours médiatiques et qui empêcherait un traitement constructif des problèmes de la société.

- L'espace médiatique qui paraît accessible aux victimes ne l'est, en réalité, que pour un certain type de victimes. Les représentations médiatiques des victimes ont certes leurs propres formes (des thèmes, des stéréotypes, des références sociales ou religieuses, etc.), leurs logiques et leurs fonctionnements. Elles sont toutefois tributaires de l'évolution des pratiques journalistiques dans leur environnement social, politique et économique particulier. Elles dépendent également du système d'interprétation des valeurs sociales dans lequel s'inscrit l'activité journalistique.
- Il est parfois difficile pour les journalistes de mettre en cause la parole d'une «victime». Les modalités de production de l'information et les contraintes liées à la nature de l'exercice journalistique conditionnent les discours médiatiques. Quoi qu'il en soit, la médiatisation des victimes permet de créer des liens et de partager des valeurs ou des critiques. Elle comporte une dimension de sociabilité qui n'est pas dépourvue de controverses. Les relations médias-victimes, comme objet d'étude et cadre d'intervention méritent que l'on s'arrête pour étudier les véritables contours, un temps soit peu.